

# Le chômage, un facteur productif

Lancée en 1997, la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE) vise à coordonner les politiques d'emploi dans l'Union européenne (UE). "More and better jobs": en 2002, elle a été évaluée et révisée, afin de servir d'instrument clé à la Stratégie de Lisbonne (2000), qui entend doter l'UE de l'économie la plus compétitive du monde et projette une amélioration qualitative et quantitative de l'emploi. La SEE souhaite rendre complémentaires la qualité et la productivité du travail, la sécurité et la flexibilité... Pour ce faire, elle regroupe une série de lignes directrices, notamment liées à l'activation des chômeurs, que les États-membres doivent mettre en œuvre, en suivant une méthode ouverte de coordination. En 2005, la SEE s'est à nouveau vue aménagée sous forme de lignes directrices intégrées pour la croissance et pour l'emploi... Équilibrés, novateurs, performants, les objectifs loués tant par la droite que par la gauche de l'échiquier politique? L'heure du (dépôt de) bilan a sonné.

## MORE JOBS?

Durant la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, des millions d'emplois ont été créés partout en Europe... Plein emploi, amélioration quantitative de l'emploi? Très concrètement, l'Union -qui avait comme but général d'augmenter, pour 2010, le taux d'emploi à 70 %- n'a pas atteint son objectif. Entre 2000 et 2008, ce taux a, certes, crû; passant de 62,2 à 66 %. Ce-

**LE PLEIN EMPLOI À L'HORIZON 2010... AMBITIONNAIT L'UNION EUROPÉENNE EN L'AN 2000. FIASCO: LE TAUX DE CHÔMAGE POURSUIT SON ASCENSION VERS DES SOMMETS JAMAIS ATTEINTS AUPARAVANT! RETOUR SUR CERTAINES DIMENSIONS POLÉMIQUES D'UNE EUROPE BIEN PEU SOCIALE.**

**/ Daniel Flinker**  
CSCE

pendant, si l'on observe le taux d'emploi en équivalent temps plein, l'accroissement s'avère léger: à peine 1,7 % jusqu'en 2007<sup>①</sup>. Sur la même période, on peut également constater une diminution du chômage. Stagnant autour de 9 % entre 1998 et 2006, il a légèrement baissé, pour atteindre 7 % en 2008. Des emplois sont créés, d'autres disparaissent... Aujourd'hui, avec la crise, le taux de chômage est reparti à la hausse. Il atteint désormais "un record depuis le début de la série de statistiques en janvier 2000. Le nombre total de chômeurs dans l'UE a atteint 22,123 millions en septembre 2009"<sup>②</sup>. Plus, "La Commission européenne s'attend à 8,5 millions de pertes d'emplois dans l'Union européenne en 2009-2010"<sup>③</sup>. Triste cocorico: des études récentes programment, en 2010, un chômage "historique", inimaginable depuis 1970, en Belgique.

## BETTER JOBS?

En fait, l'amélioration relative du

taux d'emploi et la diminution momentanée du chômage demeurent essentiellement le résultat de la création d'emplois non standard, ce qui pose question au niveau de la qualité de l'emploi.

A plusieurs reprises, la Confédération européenne des syndicats a dénoncé la montée du travail précaire, moins sûr, moins stable. Aujourd'hui, "32 millions de personnes, soit 14,5 % des travailleurs européens, ont un contrat à durée déterminée, alors qu'ils n'étaient que 22 millions en 1997 (11,5 %). De plus, 40 millions sont à temps partiel (18 %), contre 32 millions il y a dix ans. Et sur ce nombre, la proportion de ceux qui se voient contraints de travailler à temps partiel "parce qu'ils n'ont pas trouvé de temps plein" est aussi en augmentation, 20 % contre 15 % en 2002. Enfin, le problème des travailleurs "pauvres", qui reçoivent un salaire faible, concernerait 31 millions de salariés"<sup>④</sup>. Sur dix ans, la norme d'emploi (le contrat, temps plein, à une durée indéterminée), la meilleure garantie

pour la sécurité d'existence, s'est ainsi vue systématiquement malmenée en Europe.

## LA SUBORDINATION DES OBJECTIFS SOCIAUX AUX IMPÉRATIFS ÉCONOMIQUES

Comment est-il possible que les États-membres ne soient pas parvenus à atteindre les objectifs initialement fixés en matière d'emploi et de lutte contre le chômage? Tout s'éclaire dès que l'on détaille la logique à l'œuvre en matière sociale dans l'Union. Bruxelles rassure: "Il n'est pas de priorité plus élevée que la création d'emplois et la réduction du chômage." Mais les institutions européennes complètent immédiatement: "La seule voie qui permette d'atteindre cet objectif est celle de la compétitivité."<sup>⑤</sup> Ce raisonnement envisage donc de résoudre le problème du chômage à partir de "la création d'une dynamique rentabilité-investissement-emploi: la restauration de la rentabilité des entreprises doit leur fournir à la fois les moyens financiers et la mo-

tivation pour des investissements nouveaux ; la réalisation de ces investissements est la condition de la création non artificielle d'emplois productifs"④.

Première distorsion entre le discours et la réalité : le dernier terme de l'équation est erroné. Les profits engendrés par les entreprises n'ont pas été investis systématiquement dans l'emploi. Une seconde contradiction majeure saute aux yeux : force est de constater que les objectifs sociaux et économiques sont loin d'être complémentaires. La relance de la compétitivité des entreprises constituant le point de départ de la dynamique européenne, les objectifs sociaux vont être tributaires de cette priorité. Ils vont même être mis au service de sa réalisation, notamment en participant à la modération salariale et à la révision de "la législation contraignante concernant la protection du travail [qui] est un frein à l'emploi"④... par un recours aux politiques d'activation.

### ACTIVATION ET EXPLOITATION

Paradoxalement, les programmes d'activation des chômeurs se situent donc au cœur d'un dispositif visant à stimuler la rentabilité des entreprises. "Dans cette perspective, le but des politiques sociales sera de rendre les travailleurs plus flexibles, qualifiés, disponibles et adaptables."④ Ainsi, accompagner les allocataires sociaux vers l'emploi, tendre à améliorer leur employabilité, engendrent souvent une "exploitabilité" accrue des

travailleurs. Les chômeurs sont contraints d'intégrer des emplois aux conditions dégradées ; les travailleurs sont mis en concurrence avec des chercheurs d'emploi actifs, compétitifs, corvéables à merci sur le marché du travail. Et ceux qui perçoivent "passivement" leurs allocations sont chassés du système.

Expérimentée à travers l'Europe entière, la (re) mise au travail des sans-emploi par le biais de l'activation - qui n'entrave pas le développement de l'économie par l'absorption de ressources mais, au contraire, supporte l'économie en renforçant les facteurs sociaux stimulant la productivité④ - semble donc correspondre aux desiderata patronaux ; une préférence que l'UNICE, l'organisation patronale internationale, synthétisait, dès l'an 2000, de manière directe et lapidaire : "La protection sociale [...] devrait être organisée de manière propice à la croissance économique [...]. (En ce sens), le principe directeur de l'Agenda – destiné à moderniser notre économie – sera désormais d'assurer que toute politique sociale constitue bien un facteur productif."④ ■

④ ETUI, *Benchmarking working Europe 2009*. Brussels : 2009, p. 28.

④ AFP, *Le chômage de la zone euro au plus haut depuis dix ans*. Le Monde [en ligne], 30-10-2009. Disponible sur : [http://www.lemonde.fr/la-crise-financiere/article/2009/10/30/le-chomage-de-la-zone-euro-au-plus-haut-depuis-dix-ans\\_1260556\\_1101386.html](http://www.lemonde.fr/la-crise-financiere/article/2009/10/30/le-chomage-de-la-zone-euro-au-plus-haut-depuis-dix-ans_1260556_1101386.html) (consulté le 30-10-2009)



④ X, *Le chômage au plus haut depuis presque dix ans dans la zone euro*. La Dernière Heure [en ligne], 02-06-2009. Disponible sur : <http://www.dhnet.be/infos/economie/article/265675/le-chomage-au-plus-haut-depuis-presque-dix-ans-dans-la-zone-euro.html> (consulté le 05-01-2010)

④ BARROUX R., *Les syndicats européens dénoncent la montée des emplois "précaires"*. Le Monde [en ligne], 16-03-2008. Disponible sur : [http://www.lemonde.fr/europe/article/2008/03/15/les-syndicats-europeens-denoncent-la-montee-des-emplois-precaires\\_1023304\\_3214.html#ens\\_id=1014594](http://www.lemonde.fr/europe/article/2008/03/15/les-syndicats-europeens-denoncent-la-montee-des-emplois-precaires_1023304_3214.html#ens_id=1014594) (consulté le 16-03-2008)

④ Second Groupe Consultatif sur la Compétitivité, *La compétitivité pour l'emploi. Premier rapport au président de la Commission et aux Chefs d'État et de gouvernement*, novembre 1997. Disponible sur : <http://europa.eu.int> (consulté le 09-11-2004)

④ FREYSSINET J., *Le chômage*. Paris : La Découverte, 1984, p. 80. (Repères)

④ RAVASIO G., *Les GOPE : la référence pour la coordination des politiques économiques et le problème de l'emploi dans la communauté*, 05-05-2000. Disponible sur : <http://europa.eu.int> (consulté le 06-06-2004), p. 6.

④ AMPARO SERRANO P. (Ed), *Are activation policies converging in Europe? The European Employment Strategy for young people*. Brussels : European Trade Union Institute, 2004, p. 513.

④ GILBERT N., VAN VOORHUIS R. (Eds.), *Activating the Unemployed. A Comparative Appraisal of Work-Oriented Policies*. New Brunswick : Transaction Publishers, Vol. 3, 2001, p. vii. (International Social Security Series)

④ Communiqué du 5 juin 2000 de l'UNICE à l'adresse de la Commission européenne. IN : Observatoire Indépendant des CPAS bruxellois, *Première évaluation de la loi sur le droit à l'intégration sociale*, Conférence de presse, 30-10-2003, p. 30.